



Annexe 25-21

Formulaire de voyage international des officiels de CC

Tous les arbitres canadiens qui tiennent à arbitrer à l'étranger doivent obtenir l'approbation de leur association membre ainsi que de l'Association canadienne de crosse. **Ce formulaire doit être rempli et soumis à l'association membre (AM) où l'officiel faisant la demande est inscrit. Au moins quinze (15) jours avant le voyage, l'AM doit informer CC à l'aide de ce formulaire.**

Renseignements personnels

Nom		Association membre	
Adresse	Ville	Prov.	Code postal
Téléphone (rés.)	Téléphone (autre)	Télécopieur	
Courriel			Date de naissance
Années d'expérience à titre d'arbitre de crosse _____ Champ _____ Enclos		Niveau actuel de cert. _____ Champ _____ Enclos	
		Année du dernier stage de cert.	

Renseignements sur l'événement

L'événement où je vais concerne	la discipline au champ	la discipline en enclos
Nom de l'événement	Emplacement de l'événement	
Date de l'événement	Dates de voyage du demandeur	
Nom de l'arbitre en chef de l'événement	Courriel de l'AEC de l'événement	

Signature du demandeur : _____ Date : _____

Approuvé par

Représentant(e) du AM	Titre	Représentant(e) de CC	Titre